



# Municipalité de Saint-Germain

BUREAU DU SECRÉTAIRE - TRÉSORIER

SAINT-GERMAIN (QUÉBEC) G0L 3G0

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Germain, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le lundi 7 octobre 2019 à 20 heures 05 à laquelle séance sont présents :

Le maire :

Monsieur Daniel Laplante

Les conseillers et conseillères :

Madame Julie Gagnon

Monsieur Roger Moreau

Madame Francine Rodrigue

Monsieur Marco Dionne

Formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Hélène B. Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière est la secrétaire de la séance.

## RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-10-350

### Municipalité alliée contre la violence conjugale

Attendu que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;